

CHARTRE ÉTHIQUE



PRÉAMBULE

Les activités de **RIM** sont définies et conduites conformément à des valeurs de professionnalisme, d'indépendance, d'intégrité, d'écoute et de loyauté, de confidentialité et de discrétion. Elles s'exercent dans le respect du droit et des personnes.

Le respect des valeurs permet de répondre pleinement à la confiance que placent, dans le Cabinet **RIM**, ses clients, ses collaborateurs et l'ensemble de ses partenaires.

PROFESSIONNALISME

Le Cabinet **RIM** atteste du professionnalisme de ses consultant(e)s qui offrent tous une forte expertise dans leurs domaines d'intervention. Leur formation est régulièrement actualisée, afin de maintenir à haut niveau leurs compétences, connaissances et pratiques.

Nous nous centrons, dans toutes nos interventions, sur les besoins et les préoccupations spécifiques de nos clients, en vue de leur complète et durable satisfaction.

RIM s'attache à rester en lien avec le client après son intervention. Ceci notamment pour s'assurer que les résultats sont conformes à ceux escomptés.

INDEPENDANCE

RIM n'est lié à aucun groupe industriel ou financier. Nous travaillons dans l'intérêt exclusif de nos Clients.

Les collaborateurs du Cabinet s'interdisent de porter atteinte à la réputation et à l'intégrité de **RIM** comme à ceux de ses clients et s'assurent que les partenaires ou sous-traitants qui participent à leurs interventions partagent cette même règle déontologique.

Aucun associé ou collaborateur du cabinet ne peut proposer des cadeaux ou avantages dans le but d'obtenir un marché, ni accepter des cadeaux de clients ou fournisseurs dans le cadre de ses activités professionnelles.

Nous nous réservons le droit de refuser une mission si elle ne nous semble pas conforme à notre éthique, à nos compétences ou à l'intérêt de nos clients.

Tout en s'impliquant fortement dans la mission dont il a la charge, le (la) consultant(e) **RIM** conserve, chaque fois que nécessaire, la neutralité lui permettant de travailler dans les meilleures conditions d'objectivité.

ÉCOUTE ET LOYAUTE

Nous développons une conception du recrutement et du conseil basées sur l'écoute active des clients et des personnes concernées par la mission. Nous définissons avec notre client les modalités d'intervention qui lui paraissent les mieux adaptées pour le succès de la mission et concentrons tous nos efforts sur la réalisation des objectifs définis préalablement en commun.

RIM est un partenaire loyal et engagé au côté de ses clients, tout en conservant l'extériorité nécessaire au rôle de conseil.

CONFIDENTIALITE ET DISCRETION

RIM s'engage au secret et à la discrétion concernant les informations confidentielles, les données et informations sensibles sur le plan social, économique ou d'image qui lui sont communiquées ou dont il a connaissance dans le cadre de ses missions.

CHARTRE ÉTHIQUE



CONJUGUER LES DIMENSIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

RIM promeut des actions et des stratégies prenant en compte les dimensions sociales et économiques, dans un objectif de développement durable et partagé.

Dans cet esprit, le Cabinet accompagne des entreprises et toutes organisations souhaitant conjuguer la performance économique et le développement du capital humain.

RESPECT DES ENGAGEMENTS ET DES PERSONNES

Le respect des engagements pris, fait partie de nos valeurs **RIM** exerce une vigilance renforcée afin de traiter équitablement les missions, dossiers, réunions, entretiens dont il assure la responsabilité.

Fait à Montréal le 28 janvier 2020

